

BOOSTER votre évolution professionnelle !

**Le service de la Formation Continue
vous accompagne dans votre**

Reprise d'études

Les formations certifiantes de l'Université Paris-Saclay sont ouvertes aux salariés des entreprises privées et publiques, aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs non-salariés. Ils intègrent alors la promotion d'étudiants sous le statut de **stagiaire de la formation continue**.

Il est impératif pour le candidat de prendre contact avec le service FC.

2024/2025 : 100 % de nos stagiaires ont été diplômés.

Public

- Salariés entreprise publique ou privée
- Travailleurs non-salariés
- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail

Dates

Campagne 2026-2027

15/01/2026 – 04/09/2026

Délais

Réponse assurée par le service après réception de la fiche contact et pièces demandées.

Tarifs

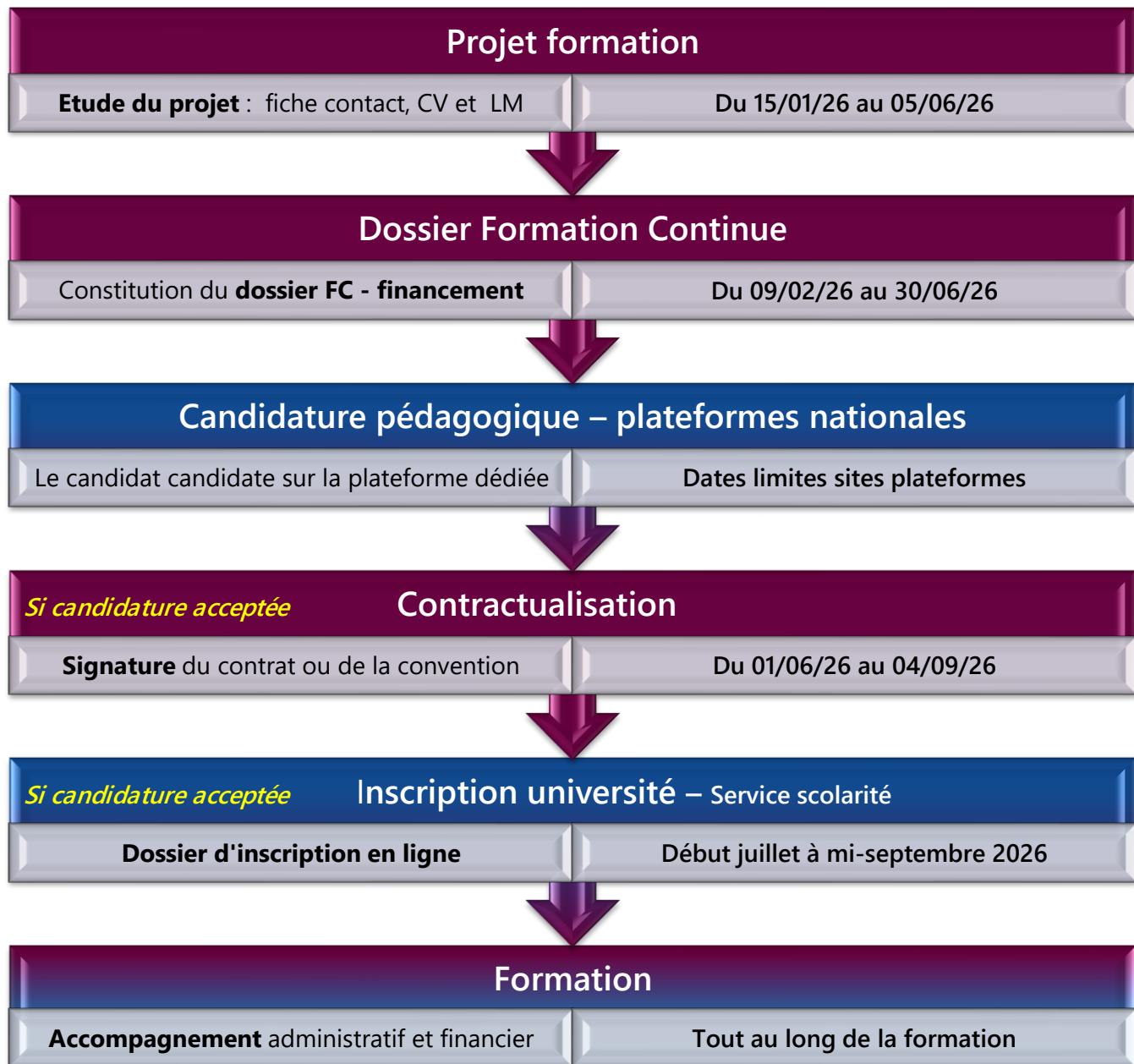
Grille tarifaire disponible sur [notre site](#)



Service de la FC & VAE

Faculté des Sciences d'Orsay,
Bât 490, 3^{ème} étage
Rue Hector Berlioz, 91405 ORSAY

Procédure et dates



Informations & candidature

Pour déposer une **demande de reprise d'études** à la faculté des Sciences de l'Université Paris-Saclay, envoyez **la fiche contact complétée**, disponible sur [notre site](#) ainsi que **votre CV** et **lettre de motivation** à :

re-vapp.sciences@universite-paris-saclay.fr

Pour toute personne en situation de handicap, un plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) peut vous être proposé. Contact au service handicap & études : handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr ou handicap.sciences@universite-paris-saclay.fr